

PROTEL Flash-Infos

Une publication du Centre de Documentation et d'Information de PROTEL – Edition bimensuelle
N°18- 30 juin 2000
Tél : 02 62 92 29 10 – Fax : 02 62 92 29 00 – E-Mail : courrier@protel.fr -
Web : <http://www.protel.fr>

Collectivités et NTIC

TELECOMMUNICATIONS

♦ Sénat

Lors de la session du Sénat du mercredi 14 juin, l'amendement n.47, à la loi d'orientation, présenté par Monsieur Huchon au nom de la Commission des Affaires économiques, avait pour objet de soustraire les nouvelles technologies de l'information et de la communication du champ des schémas d'aménagement régionaux. Fort heureusement, c'est la sagesse qui a emporté la décision des sénateurs, appuyé en cela par Monsieur Queyranne, Secrétaire d'Etat qui a souligné que « Ces nouvelles technologies sont une chance pour l'outre-mer. Elles doivent être inscrites dans les schémas d'aménagement régionaux. Pourquoi se passerait-on de l'avis des élus sur ce secteur stratégique, essentiel au développement des DOM? ». L'amendement a été retiré.

Commentaire PROTEL : Que serait-il advenu des projets de la Région Réunion, et plus particulièrement du schéma directeur des télécommunications ? Ce projet de réseaux à hauts débits par fibres optiques propose l'interconnexion des écoles, collèges, lycées, hôpitaux, administrations à l'intérieur et en dehors de l'île .

♦ France Télécom lance l'offre Réseau Intra-Cité

Ce nouveau service d'interconnexion voix/données à haut débit, de 2 à 100 Mbit/s, permet à toute collectivité locale de plus de 30 000 habitants de relier en étoile son site central à au moins quatre sites d'extrémité situés dans un rayon maximum de 3 km à vol d'oiseau.

Cette offre répond parfaitement aux besoins des communes, conseils généraux et régionaux qui voient se développer en interne de nouvelles applications.

Cette nouvelle offre de Liaisons Louées Haut Débit en réseau permet à tous de travailler en temps réel.

(source : Atelier BNP Paribas, 14/06/2000)

Commentaire PROTEL : Le rayon de 3 km handicape les collectivités dont les compétences s'exercent sur de grands territoires et favorise de fait les zones urbaines, ce qui est le cas à la Réunion.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

♦ e-collectivités

La société SEDIT Marianne, filiale d'IBM, a clôturé son tour de France par la Réunion en présentant sa nouvelle offre «e-collectivités » basée sur la communication entre la collectivité, les entreprises et les citoyens. En accord avec les recommandations gouvernementales incitant les collectivités à introduire les TIC au service du citoyen pour simplifier les démarches administratives, SEDIT Marianne propose, entre autre, des outils de gestion financière, de patrimoine, de ressources humaines, du courrier et des actes administratifs.

(Source : Correspondant particulier, 23 juin 2000)

Commentaire PROTEL : Les TIC évoluent très vite. Elles fournissent des outils qui améliorent les conditions de travail, la productivité et par voie de conséquence, le service rendu. Les entreprises du monde entier s'en sont emparé. Les entreprises réunionnaises commencent à les utiliser. Et nos administrations ? Leur faible présence au séminaire laisse penser que cette démarche n'est pas encore une préoccupation des collectivités locales...

♦ Equipement Internet des collectivités locales

Une étude, réalisée pour le compte de France Télécom par Data Nova entre le 3 et le 11 avril 2000 auprès d'un échantillon de 349 communes comptant entre 5000 et 300 000 habitants, a permis de mettre en évidence les éléments suivants :

- ✓ 77% des mairies disposent d'un accès à Internet ;
- ✓ Plus des trois quarts des mairies de plus de 50 000 habitants ont déjà ouvert un site web ;
- ✓ 1 mairie sur 2 a mis en place un Intranet ou envisage de le faire prochainement ;



- ✓ 9 mairies sur 10 sont équipées en mobiles ;
- ✓ On trouve en moyenne plus de 2 réseaux locaux (LAN) sur l'ensemble des communes ;
- ✓ Une ville sur deux est équipée en télégestion urbaine parmi les villes de plus de 50 000 habitants ;
- ✓ On observe un début d'intégration des applications de télégestion dans l'intranet de la ville pour plus de 12% des communes ;

Pour répondre aux nouveaux besoins des collectivités locales, l'opérateur public a créé, il y a 4 ans, la Direction des Collectivités locales dont la mission est : concevoir et adapter des services pour chaque collectivité, mettre en place des services « clés en main », proposer des tarifs adaptés. Cette entité a mis en place un site : <http://www.ternova.com>

Et lancera de nouveaux services à l'occasion de Multimédiaville à Clermont-Ferrand du 27 au 29 juin 2000.

(Source : *Stratégies Télécoms & Multimédia* n.187, 23 juin 2000)

✍ Commentaire PROTEL : A quand la même étude pour la Réunion ?

☞ INTERNET

♦ Premier « cyber-mariage »

La mairie d'Alençon, première commune à proposer un cyber-mariage, a retransmis en direct sur Internet une cérémonie nuptiale. le 10 juin à 10h15. Le sénateur maire, Alain Lambert, a ouvert la cérémonie devant une vingtaine de personnes, en indiquant aux invités que le mariage était retransmis sur la toile via une caméra amovible placée sur un mât.

Christian Taillebois, directeur de la communication de la mairie, surpris par le succès de l'opération, indique que cette retransmission était avant tout destinée aux membres de la famille des mariés qui ne pouvaient être présents à la cérémonie. En effet le site Internet a été rapidement saturé et le lien menant au cyber-mariage rendu inaccessible.

(Source : *Business Village*, 13/06/2000)

♦ Le gouvernement américain en ligne

Bill Clinton a annoncé l'ouverture à l'automne d'un site donnant accès à toutes les informations publiques fédérales, des retraites de la fonction publique aux aides au logement. Firstgov <http://www.firstgov.gov/>. Ce site a l'ambition d'être le plus grand du monde.

(Source : *Journal du Net* du 27 juin 2000)

✍ Commentaire PROTEL : Voici encore un exemple à suivre, en sollicitant la bonne volonté des internautes pour les travaux de construction

☞ CULTURE

♦ Internet culturel

Lors du colloque Publicité et Net Economie organisé à l'Assemblée nationale le 30 mai 2000, Catherine Tasca, la ministre de la culture et de la communication a fait un point sur l'Internet culturel. Le gouvernement va accroître ses efforts en matière de numérisation du patrimoine. Mme Tasca a notamment rappelé les aides existant pour les entreprises de contenus multimedias, comme le fonds d'aide à l'édition multimédia, géré par le CNC, ou encore le fonds d'aide à la modernisation de la presse géré par le SJTIC (service juridique et technique de l'information et de la communication). Catherine Tasca a également rappelé que la place des industries culturelles dans la société de l'information est centrale tout en indiquant que les premiers médiateurs en sont les journalistes et les sociétés de presse dont le rôle est réaffirmé.

(Source : *Atelier BNP Paribas*, 07/06/2000)

♦ Les collectivités locales mettent en ligne leurs publications financières

A l'adresse <http://www.rapportsfilocal.org> on trouve depuis début juin un résumé des rapports annuels disponibles, qu'il est ensuite possible de commander gratuitement. L'initiative émane du cabinet de conseil Philippe Laurent Consultant.

(Source : *01 Informatique* n.1592, 9 juin 2000)

☞ INFRASTRUCTURE

♦ Les logiciels libres dans l'administration

Thierry Carcenac, député et président du Conseil Général du Tarn, a été chargé d'analyser les besoins des administrations en matière de systèmes d'information (ouverture, pérennité, sécurité, interopérabilité). Il examinera notamment l'intérêt des logiciels libres comme Linux ou Apache et les moyens de favoriser, le cas échéant, leur usage et leur développement dans les administrations. Thierry Carcenac a remis son rapport avec une liste de recommandations.

(Source : *01 Informatique* n.1592, 9 juin 2000)

?

☞ SERVICES PUBLICS

♦ Session du Conseil Général du Cher en direct sur le Net

Les internautes peuvent accéder à l'ordre du jour de la séance et à chaque dossier., envoyer leurs questions, par mail, au président du Conseil général qui répondra personnellement à chaque

interlocuteur. L'ensemble des questions et réponses sera diffusé sur le site en fin de réunion.

Les points essentiels des débats, filmés lors de la session, seront diffusés sur le site du Conseil général. Cette première expérience d'une session sur le web s'inscrit dans la démarche de développement des NTIC pour le département, engagée depuis plusieurs mois. Elle répond également à la volonté du président d'améliorer la proximité de la collectivité avec le grand public. Le site Internet prend là tout son sens en devenant outil de démocratie locale, participative et de concertation avec les administrés. Au nom de la transparence administrative, du droit à l'information, à l'interactivité et à la participation électronique aux processus de décisions, ce sont tous les modes traditionnels de fonctionnement des institutions politiques qui sont bouleversés par les NTIC ;
(Source : *Business Village*, le 13/06/2000)

☞ BLOC-NOTES

- 27-28 juin 2000 : Les 4èmes Rencontres des Droits d'auteur à l'hôtel Hilton Paris Charles de Gaulle
www.euroforum.fr
- 28-29 juin 2000 : WebDays 2000, séminaire professionnel intranet et internet au pôle Léonard de Vinci à Courbevoie
Contact : 01 44 25 31 49
- 29 juin 2000 : 5^{ème} conférence annuelle des télécoms à l'hôtel Inter-Continental de Paris
www.nbansard@interne.lesechos.fr

Pour améliorer la distribution de PROTEL Flash-Infos «Collectivités et NTIC», Merci de nous préciser sous quelle forme vous souhaitez recevoir cette publication, et/ou de nous indiquer si vous souhaitez qu'une autre personne en soit également destinataire.

Fax : e-mail :

Mr/Mme/Melle :

Service :

Réponse par fax au 92 29 00 ou par e-mail :
courrier@protel.fr